

Lyon Metropole Orchestra remporte une médaille d'or avec félicitations du jury au World Music Contest de Kerkrade aux Pays-Bas, le plus prestigieux concours d'orchestres à vent du monde.



Pour sa première participation à un concours international, **Lyon Metropole Orchestra a décroché ce samedi 22 juillet une médaille d'or avec les félicitations du jury** en première division du concours d'orchestres. **La formation lyonnaise a obtenu une note de 90 sur 100** pour l'interprétation de deux œuvres : une œuvre imposée pour tous les orchestres de même niveau, *The Unknown Journey* du compositeur britannique Philip Sparke, et une œuvre libre. L'orchestre a choisi d'interpréter la *Danse satanique* du jeune compositeur français Alexandre Kosmicki. « *Il était important pour nous de représenter la France sur cette scène mondiale également à travers le programme des œuvres*, précise Florent Bonnetain, le directeur musical de Lyon Metropole Orchestra. *C'est une occasion fantastique de valoriser la qualité de la création française.* » Un choix particulièrement apprécié par les trois membres du jury : le compositeur néerlandais Rob Goorhuis, le chef d'orchestre français Miguel Etchegoncelay et le directeur musical de la prestigieuse Musique royale des Guides de Belgique, Yves Segers. **Le travail de notation est précis et rigoureux** : dix critères, définis par le règlement du concours, sont évalués sur 10 points chacun. La note totale obtenue détermine le niveau de la récompense : médaille de bronze à partir de 60 points, médaille d'argent 70, médaille d'or 80, médaille d'or avec félicitations 90.

« Ce score est une reconnaissance exceptionnelle pour les musiciens amateurs que nous sommes, pour le travail et l'engagement individuel et collectif que cela suppose, explique Jean-Marc Kasbarian, président de Lyon Metropole Orchestra. D'autant que le niveau du concours est très élevé. » Organisé tous les 4 ans depuis 1951 à Kerkrade aux Pays-Bas, **le World Music Contest est l'équivalent des Jeux olympiques de la musique**. Deux cents orchestres - soit plus de 18 000 musiciens - venus de 50 pays différents se présentent dans l'une des catégories du concours. Entre 400 et 500 000 spectateurs assistent aux différentes compétitions pendant le mois de juillet. **La délégation française est particulièrement importante pour cette 18e édition**. Elle est composée de 4 orchestres (Lyon Metropole Orchestra, Nantes Philharmonie, l'Orchestre d'harmonie de Saint-Omer et Toulouse Wind Orchestra), 2 marching bands (le Showband RSF et la Fanfare Kimbanguiste), le chef d'orchestre Alexandre Jung et le compositeur Alexandre Kosmicki. Cette délégation de 400 musiciens témoigne de la grande vitalité du tissu musical français.

Lyon Metropole Orchestra : un orchestre atypique

Lyon Metropole Orchestra a été créé en 2005. **Il réunit 70 musiciens amateurs aux parcours très divers**. Les répétitions se déroulent un dimanche par mois toute la journée. L'originalité réside dans le mode de fonctionnement : pas de locaux propres, ni de matériel. L'orchestre s'appuie sur le réseau des acteurs musicaux. Il est accueilli par des écoles de musique, conservatoires et orchestres de la métropole de Lyon. En 12 ans, l'orchestre a initié de belles collaborations artistiques avec des solistes nationaux et internationaux : Juliette Hurel, Michel Becquet, Thierry Caens, Jean Pincemin, Éric Le Chartier, Christian Léger et François Sauzeau. L'orchestre a également travaillé avec la compositrice américaine Cindy McTee. Dernier projet marquant : jouer à l'Auditorium de Lyon pour le concert anniversaire de Leonard Slatkin. Le directeur musical de l'Orchestre national de Lyon et du Detroit Symphony Orchestra a souhaité personnellement associer l'orchestre à l'événement et diriger une partie du concert. Une expérience exceptionnelle et rarissime pour des musiciens amateurs. Pour participer au World Music Contest 2017, Lyon Metropole Orchestra a bénéficié du soutien de la ville et la métropole de Lyon, JS Musique, Musikit et Berthelet.



INTERVIEW DONNÉE AU JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Florent Bonnetain, directeur de Lyon Metropole Orchestra, revient sur les motivations qui ont conduit l'orchestre à présenter le concours de Kerkrade et sur la dynamique de sa préparation.



Que représente pour vous la participation au World Music Contest ?

C'est d'abord une reconnaissance du travail effectué : nous avons été retenus sur présentation d'un dossier et d'extraits audio. C'est ensuite une fierté : celle de représenter, au-delà de notre seul orchestre, notre territoire et ses acteurs sur une scène internationale. C'est enfin l'opportunité de donner une nouvelle dynamique à notre projet. En ce sens le WMC est une étape et non une finalité.

Quel programme jouerez-vous ?

L'œuvre imposée dans notre division est une composition de Philip Sparke, *The Unknown Journey*, qui fait référence à la Valse de Ravel. Pour le programme libre nous avons souhaité jouer l'œuvre d'un compositeur français. Ce sera la *Danse satanique* d'Alexandre Kosmicki. Ces pièces sont d'une grande difficulté. Jouer ce programme est en soi un challenge, personnel au regard de la technicité des partitions, mais aussi collectif.

L'orchestre doit répondre à une exigence de justesse, d'équilibre, de musicalité. Le concours nous oblige à dépasser les standards habituels.

Comment se prépare-t-on à une telle échéance ?

C'est d'abord une mobilisation individuelle. Chaque musicien travaille son instrument en fonction de ses possibilités. Ensuite ce sont des répétitions supplémentaires par pupitre ou par section. Le dernier mois de préparation est intense : nous nous voyons trois fois par semaine. Nous avons sollicité l'aide de musiciens professionnels pour encadrer certaines séances de travail. Nous avons eu la chance de bénéficier de l'expérience des solistes de l'Opéra ou de l'Orchestre national de Lyon. C'est très important dans notre démarche : dépasser la frontière artificielle entre le monde amateur et le monde professionnel.

C'est dans cet esprit que vous avez mis en place un partenariat avec le Conservatoire national supérieur Musique et Danse de Lyon ?

Oui. Son directeur Géry Moutier a œuvré pour que le CNSMD accueille l'orchestre pour trois jours de résidence. Nous avons pu bénéficier des équipements du conservatoire et organiser un concert. Alexandre Kosmicki est venu travailler avec nous. L'idée de cette collaboration est de valoriser la musique d'harmonie dans des institutions où elle reste peu visible. Pourtant nombre d'étudiants seront amenés à encadrer des musiciens d'orchestres à vent. Nous allons continuer à travailler ensemble à cette idée, au-delà du concours.

8 juillet 2017

